

HABITAT PARTICIPATIF ET SENIORS

PRESENTATION

Les personnes seniors représentent plus des deux tiers des candidats à l'habitat participatif ! Perçu comme une alternative à l'EHPAD ou au maintien à domicile dans la solitude, l'enjeu n'y est pas spécifiquement d'accompagner le grand âge mais de permettre une vieillesse active et en bonne santé le plus longtemps possible.

L'habitat participatif est une idée simple : des particuliers se regroupent afin de concevoir, réaliser et gérer ensemble leurs logements, conçus pour répondre aux besoins d'écologie et de lien social, ainsi qu'aux possibilités de financement de chacun. Avec plus de 900 projets recensés en France, et 400 finalisés (4000 logements environ), l'habitat participatif n'en est plus à ses balbutiements, et constitue aujourd'hui un nouveau modèle de production du logement, particulièrement adapté aux seniors.

Le guide pratique "[Vieillir en habitat participatif](#)" souligne les plus-values de cette forme d'habitat pour les seniors. Il offre à la fois une **sécurisation** liée à un voisinage connu, vigilant et bienveillant, ainsi que **l'autonomie** propre à un habitat individuel. À travers le projet collectif de voisinage et les espaces partagés, il permet de développer une **vie sociale** de proximité et d'éviter l'isolement. Chaque personne peut également choisir et agir sur son cadre de vie, anticiper au mieux les possibilités d'évolution liées au vieillissement, et concevoir les lieux en fonction des **besoins** identifiés. Enfin, les habitants peuvent aussi **mutualiser** des services professionnels liés à la perte d'autonomie et ainsi en diminuer les coûts.

ACTIONS

Pour essayer de nouvelles initiatives et valoriser les apports de cette forme d'habitat, Habitat Participatif France (HPF) a proposé à Malakoff Humanis la mise en œuvre d'un programme visant à faciliter l'émergence de projets d'habitat participatif pour accompagner le vieillissement, qui s'articule autour de trois grands axes :



1. **Sensibiliser** le grand public et les acteurs de l'habitat participatif, notamment à travers des sensibilisations locales, des webinaires, et la mise en place d'un groupe de contribution auquel peut participer toute personne intéressée par le vieillissement en habitat participatif.
2. **Accompagner** et faire émerger de nouveaux projets, notamment à travers un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permettant de financer l'accompagnement de groupes d'habitants ou la réalisation d'études de faisabilité.
3. **Former** les acteurs des caisses de retraite et leurs partenaires sur les particularités du vieillissement en habitat participatif.

Plus d'informations sur la [page programme](#) de notre site.